

GUIDE DES MESURES SANITAIRES EN PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE COVID-19

Mise à jour du 25 mai 2021

MONITEUR
FFvoile

#Passion

#Bien-être

#Sensation

BANQUE POPULAIRE TX

PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

EFvoile
École Française de Voile



Ce guide, qui n'a aucun caractère obligatoire, est un outil d'accompagnement de la FFVoile destiné à ses structures affiliées.

Sur la base du dernier décret publié au moment de cette mise à jour, les clubs et établissements doivent garantir le respect des gestes barrières et les distanciations physiques.

Cet outil a pour objectif de vous aider. Il vous permettra de formaliser les conditions dans lesquelles vous allez mettre en œuvre votre protocole sanitaire dans le respect des gestes barrières.

Il a été rédigé après une consultation élargie et grâce à l'appui de la cellule de crise composée de volontaires de vos territoires. Il laisse, à chaque club et établissement, la possibilité d'y trouver les informations et les outils qui semblent adaptés à sa dimension et à son organisation pour protéger la santé :

- Des collaborateurs/trices salarié(e)s conformément aux responsabilités des employeurs,
- Des différents publics accueillis (clients, usagers, adhérents),
- Des bénévoles associés à l'organisation des activités.

Ce guide est complété par des outils d'aide à la mise en œuvre des mesures. Vous y accédez par un lien dans la colonne « aides et outils ». Ils sont bien entendu adaptables et personnalisables en fonction des précisions apportées par les autorités locales.

Vous pouvez également apporter votre pierre à l'édifice et nous adresser vos idées, vos remarques et vos expériences.

Rappel Important : Définition d'un cas contact : Sont considérées « Cas Contact » les personnes ayant passé au moins 15 minutes sans masque et à moins d'1 mètre de distance d'une personne contaminée sans masque.

Grille de préconisations générales

L'organisation du centre nautique			Aides et outils
Pilotage	Personne ressource	Nommer un référént COVID 19 dans la structure nautique chargé de coordonner les mesures à mettre en œuvre. Il recueille les dernières recommandations et évite toutes les fausses informations, protocoles etc...	
	Application	Prévoir chaque jour, un régulateur chargé de faire respecter les consignes (départs décalés...). Il permet de vérifier que les moyens mis en place sont appliqués et respectés. Il signale les problèmes rencontrés dans la journée.	
	Amélioration	Favoriser l'échange, le retour d'expériences avec les professionnels, les collaborateurs bénévoles et moniteurs/trices pour vérifier que le dispositif fonctionne ou en permettre l'amélioration	
	Règlement intérieur et DSI	Modifier si besoin le règlement intérieur (RI) * et le Dispositif de Surveillance et d'Intervention (DSI) pour intégrer les règles sanitaires de la structure *Par exemple par ajout d'une annexe et l'ajouter au panneau d'affichage réglementaire	
Inscriptions	Information	Ajouter dans les documents d'inscription une information sur les consignes de sécurité sanitaires à respecter (distanciation physique, lavage des mains...). En cas de vente en ligne, ajouter une mention sur le site concernant ces consignes.	Intégrer la mention « ..respect du règlement intérieur et autres consignes ponctuelles.. »
	Documents	Affichage de la charte sanitaire FFVoile	Affiche de la Charte sanitaire expédiée par courrier par la FFVoile
	Engagement	Respect du règlement intérieur	
	Inscription/ règlements	Privilégier le règlement sans contact et l'inscription en ligne	
Site général	Zones d'intervention	Organiser le site pour faire respecter la distance physique et les gestes barrières par les personnels et le public accueillis dans l'ensemble des zones d'intervention du centre nautique (parking, cheminements, zones de stockage, salles...) Fermer les zones (ou interdire l'accès aux zones) qui ne permettent pas ce respect	Kit de signalétique siglé FFVoile disponible en téléchargement
	Nettoyage des locaux	Renforcer le nettoyage/désinfection des différentes zones d'intervention du centre nautique (périodicité suivant le lieu et l'usage) Disposer d'une fiche de suivi de l'entretien quotidien (Affichage à votre convenance) Aérer périodiquement les espaces intérieurs	
	Zone attente accueil Extérieur	Avant l'entrée dans le bâtiment mettre en place une zone d'attente/accueil à l'extérieur : <ul style="list-style-type: none"> • Marquage distance 1m • Solution Hydroalcoolique (pompe) pour le lavage des mains • Port du masque obligatoire dans cette zone 	Affiche Geste barrière expédiée par courrier par la FFVoile
	Sens de circulation bâtiments	Mettre en place un affichage clair et précis sur le sens de circulation dans l'infrastructure pour favoriser la marche en avant pour éviter les croisements (entrée sortie distincte...)	Kit de signalétique siglé FFVoile disponible en téléchargement

	Affichage	Afficher les informations spécifiques sur le dispositif dans l'ensemble des espaces intérieurs de la structure : accueil, extérieur, vestiaire, sanitaires, local technique, etc..	Kit de signalétique siglé FFVoile disponible en téléchargement
Espace Accueil	Ouverture	En période de forte fréquentation : à l'ouverture des activités, placer une ou plusieurs personnes à l'entrée de la structure pour filtrer les arrivées et organiser le flux de personnes. Privilégier une arrivée échelonnée , par zone du ou des bâtiments	
	Accueil intérieur	Port du masque obligatoire dans l'établissement, en dehors de la pratique des activités physiques. Mettre en place une zone d'accueil intérieure avec respect d'une distance minimum 1m / personne et Solution Hydroalcoolique à pompe	
	EPI accueil	Port de masque pour les encadrants et le personnel d'accueil	
	Accompagnateurs	Un seul adulte accompagnateur pour les mineurs pour la dépose et repose du pratiquant afin de limiter les effectifs présents dans le centre nautique Cet accompagnateur ne rentre pas dans les locaux	
Vestiaires et Sanitaires	POINT D'ATTENTION	L'utilisation des vestiaires collectifs est possible uniquement pour les mineurs et les publics prioritaires. Cependant les gestes barrières et la distanciation physique restent de mise, et le risque de "cas contact" est réel. En cas d'ouverture, il appartient à chaque structure de prendre les dispositions nécessaires. Nous conseillons d'utiliser les vestiaires collectifs uniquement si leur recours est inévitable.	
	Produits désinfectants	Produits nécessaires dans chaque espace d'activité : <ul style="list-style-type: none"> • Essuie mains à usage unique • Poubelles à pédale • Savon liquide ou Solution hydroalcoolique 	
	Affichage	Affichage des recommandations dans les sanitaires : mesures barrières, lavage des mains, Solution Hydroalcoolique	Kit de signalétique siglé FFVoile disponible en téléchargement
	Nettoyage vestiaires/sanitaires	Dans le cas d'accueil de public prioritaire : Renforcer la périodicité du nettoyage Afficher une fiche de suivi de l'entretien quotidien	
	Casiers ou caisses plastiques individuelles (sauf si personnelles)	Si mise en place/existence de casiers individuels à l'extérieur des vestiaires : prévoir périodiquement le nettoyage/désinfection du casier Si caisses plastiques individuelles : prévoir le nettoyage/désinfection de la caisse après chaque changement d'utilisateur	
Espace convivial	Organisation (si ouverture)	. Aérer périodiquement . Nettoyer périodiquement les surfaces utilisées . Nettoyer périodiquement les machines (micro-ondes, machine à café) . Flux d'entrée et de sortie distincts si possible . Distance de sécurité entre les personnes : 1 m	

Les conseils de la présente fiche sont susceptibles d'être complétés ou ajustés. Consultez régulièrement le site ffoile.fr (Espace Clubs) pour leur actualisation.

Salles intérieures	Fréquentation	Limitation du nombre de personnes présentes en fonction de la taille de la salle permettant le respect de la distanciation physique : 1 m	
	Matériel et équipements	<p>Accès au matériel nautique : Quand cela est nécessaire le matériel (voile, accastillage...) est déposé sur les supports par les encadrants afin d'éviter la circulation des pratiquants dans les zones de stockage</p> <p>Parking à bateaux : Organiser le parking (espace entre les bateaux) et sa circulation pour permettre le respect d'une distance physique de 1 mètre entre les personnes. Port du masque à terre pour les pratiquants.</p> <p>Entretien équipement individuel EPI (combinaisons, gilets, gants, chaussons...) : Voir conseils dans la fiche en référence</p> <p>Nettoyage matériel nautique : Voir conseils dans la fiche en référence</p>	<p style="text-align: center;"><u>LIEN VERS LA FICHE CONSEILS</u></p> <p style="text-align: center;"><u>DESINFECTION</u></p>

Grille de préconisations spécifiques Coach Plaisance et enseignement de la croisière

	Projet de navigation	<p>Consulter les sites des autorités suivantes : Ministère des Sports pour l'organisation des Activités Physique et Sportives et l'accueil en EAPS, Préfecture maritime ; préfecture de Département ; autorité maritime locale ; capitainerie...</p> <p><u>Les points de vigilance et d'adaptation de l'activité :</u> <i>Constitution d'équipage et personnes embarquées</i> : équipiers majeurs ou mineurs, personnes du même foyer, encadrement embarqué ou à distance, équipage résident sous le même toit ou non, nombre d'équipiers embarqués fonction des caractéristiques de la plateforme. <i>Périmètre de navigation</i> : itinérance et éventuelles limitations de circulation territorialisées. <i>Durée et conditions de la navigation</i> : nuitée à bord en navigation ou au port, et évolution de l'instauration éventuelle d'un couvre feux <u>Nous vous proposons d'envoyer par mél au centre de consultation médicale maritime l'inventaire de votre trousse médicale (en cas de navigation au-delà de 24h d'un abri par exemple)</u></p>	<p>Aides et outils Applications sport (MS)</p> <p>Premar Manche Premar Atlantique Premar Med</p> <p>cmm.secretariat@chu-toulouse.fr</p>
Inscr iption	Caractéristiques du support et capacité d'accueil.	Bien que durant la pratique nous en sommes dispensés, la configuration de ce type de voilier habitable permet la plupart du temps le respect de la distanciation physique à poste fixe et lors de la circulation à bord.	Questionnaire d'auto-évaluation

		Définir le nombre d'équipiers à bord en fonction des dimensions et de l'ergonomie du plan de pont, ainsi que de l'espace et de l'aménagement intérieur en cas de nuitée.	Préconisations désinfection matériel nautique
	Constitution d'équipage	<p>Privilégier les cours en petits groupes ou pour les personnes vivant sous un même toit. Dans d'autres configurations, adapter la constitution d'équipage, encadrement compris, en maintenant l'application des gestes barrières.</p> <p>Pour les navigations en flottille, les brassages entre équipage devront être évités.</p>	
	Périmètre, durée et conditions de navigation	La définition d'un autre programme de navigation projettera les mesures sanitaires à mettre en œuvre à bord par la durée, le périmètre (itinérance) et les conditions de navigation	
	Avitaillement / équipement personnel	<p>Selon le programme de navigation, chaque équipier apporte le nécessaire pour son usage personnel : masque à usage unique ou réutilisable, gourde, pique-nique et ustensiles, vêtements techniques, protection solaire, etc dans un sac individuel fermant et nominativement identifié. Pour un programme plus long et éloigné, privilégier l'avitaillement par commande et livraison au port.</p>	
	Chef de bord	<p>Le chef de bord est responsable de la bonne application des mesures sanitaires, dans toutes les phases du programme de navigation.</p> <p>Le port du masque est recommandé à bord dans toutes les situations d'interaction sociale, pour les équipiers de 11 ans et plus.</p> <p>En navigation, et en manœuvre, le port du masque doit être considéré et adapté à la situation pour ne pas générer de défaut de sécurité pour les pratiquants.</p> <p>Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement régulier avec mise en place de routines collectives de nettoyage des mains et objets couramment utilisés.</p> <p>Le lavage des mains se fait régulièrement et aussi souvent que nécessaire avec un savon bio dégradable ou à défaut de la solution hydroalcoolique.</p> <p>L'encadrant en qualité de chef de bord, s'assurera de la fourniture de Solution Hydroalcoolique ou de savon bio dégradable, de sacs poubelle, de produit de nettoyage dans un contenant permettant la pulvérisation et des supports d'application jetables, en quantité suffisante et adapté aux mesures sanitaires de l'activité proposée.</p> <p>L'encadrement embarqué, à bord de bateau de propriétaire ou loué, s'assure de renforcer ses propres mesures sanitaires individuelles par l'apport de ses équipements et produits.</p>	
	Traçabilité	<p>Le chef de bord tient le livre de bord, ou un document spécifique conservé, précisant les coordonnées personnelles de chaque équipier et une personne à prévenir en cas de problème, permettant le suivi et l'information rapide des personnes embarquées. Ce document notifiera les procédures sanitaires respectées durant tout le programme de navigation (procédure, produits et outils, fréquence d'utilisation).</p> <p>Il est fortement incité d'utiliser l'application « TousAntiCovid » afin de faciliter la recherche des cas contacts</p>	TousAntiCovid
A ter	Accueil	Accueil en structure, se reporter aux recommandations générales FFVoile dédiées.	

Les conseils de la présente fiche sont susceptibles d'être complétés ou ajustés. Consultez régulièrement le site ffoile.fr (Espace Clubs) pour leur actualisation.

		<p>Privilégier l'accueil à bord en prenant connaissance et en informant des mesures portuaires avant l'arrivée sur site. Organiser l'accueil pour ne pas générer de regroupements ou de brassages de groupes.</p>	
	Embarquement	<p>Limiter la présence d'équipiers dans le carré et dans la cabine, en respectant la distanciation de 1 mètre en fonction de la taille et de la configuration du bateau. Organiser la circulation en respectant la distanciation (carré, descente, pont, cockpit) Stocker isolément et à distance les effets personnels en sac individuel fermé, et selon l'organisation des nuitées à bord.</p>	
En mer	Départ	<p>Ne rien laisser sur le quai. Echelonner l'appareillage et l'accostage en fonction de la fréquentation des pontons par d'autres usagers, pour limiter le brassage entre groupe. Pour un programme en itinérance, informer le port de destination de son projet d'escale et s'informer sur les conditions d'accueil dans le cadre éventuel de mesures territorialisées.</p>	
	Navigation – vie à bord	<p>Privilégier la navigation à poste fixe et mettre en place une routine collective de lavage des mains régulier et à chaque changement de poste. En nuitée, répartir les zones de couchage dans l'espace de vie pour permettre le respect des gestes barrières, si possible par personnes vivant sous le même toit. Aérer dès que possible tous les espaces de vie du bateau en dehors des temps de navigations et quand les conditions de navigation le permettent. Intendance et préparation des repas par une seule personne avec respect renforcé des mesures et gestes barrière, avec service à l'assiette.</p>	
Retour à quai	Nettoyage matériel	<p>Rinçage à grande eau de mer, puis d'eau douce si possible, nettoyage minutieux des équipements et instruments manipulés. Toutes les parties intérieures et extérieures, avec une attention particulière sur les instruments et équipements couramment manipulés, sont nettoyées en limitant le rejet de produits dans l'espace naturel. Privilégier le séchage exposé au vent et aux UV. Respecter les mesures portuaires au retour et départ du site. Aérer tous les espaces de vie du bateau en dehors des temps de navigations.</p>	<p>Préconisations désinfection matériel nautique</p>
	Nettoyage équipements individuels et EPI	<p>Procéder au nettoyage par pulvérisation ou immersion avec le produit ad hoc, et privilégier le séchage exposé au vent et aux UV.</p>	

Gestion des aléas	Traumatismes et signes évocateurs d'une contamination COVID	<p>La prise en charge doit s'effectuer, si possible, par une seule personne. Mettre masque, gants jetables, lunettes de protection pour tout acte de soins. Tout le matériel utilisé (gants, compresses, ciseaux doit être stocké dans un sac poubelle dédié)</p> <p>Signes évocateurs d'une contamination COVID :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si une température dépasse 37°8 le matin et/ou 38°2 le soir, le déroutement vers le port le plus proche doit être immédiat - En attendant, la personne suspecte d'être infectée limite au maximum la proximité avec les coéquipiers (l'idéal étant qu'elle soit isolée dans une cabine), porte un masque chirurgical, ne participe plus aux manœuvres, utilise régulièrement du gel hydro-alcoolique. - Le chef de bord prend contact sans délai avec le CROSS (Canal VHF 16 ou 196 par téléphone), pour expliquer la situation et éventuellement préparer l'accueil dans un port (MRCC dans la boucle si port étranger). - Le choix des moyens d'intervention peut dépendre de l'état de la personne contaminée et de son aggravation éventuelle, mais également des capacités de navigation du bateau et de l'équipage, de la météo ou des avaries éventuelles. - Une fois la personne débarquée, désinfection complète de la zone où elle a séjourné - Dans ce contexte, il est préférable d'éviter les parcours trop éloignés de la terre, pour que le bateau puisse faire escale rapidement dans un port en cas de suspicion de COVID. 	<p>Elimination des déchets contaminés</p> <p>Procédure et information : « En cas de cas suspect à bord »</p> <p>Autre documentation possible : Mesures à suivre en cas d'infection à la covid dans le cadre d'une navigation de plusieurs jours</p>

Grille de préconisations spécifiques salarié(e)s

Sécurité des salarié(e)s (travail seul ou en co activité) lien avec le DUERP			Aides et outils
Général	DUERP	Obligatoire : Mettre à jour le Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) Rappel : Les produits virucides non dilués sont corrosifs pour la peau.	Fiche modèle pour mise à jour du DUERP
	Information/ Formation	Prévoir une ou plusieurs séquences d'information/formation : mise en œuvre des mesures pour accompagner les salarié(e)s sur le dispositif (contact médecine du travail)	
EPI de travail	EPI nominatifs	Fourniture et affectation d'EPI de travail nominatif (gilet, masque, paire de gants) Port du masque obligatoire dans l'établissement	
	Consignes utilisation et entretien des EPI de travail	Privilégier les lavages fréquents des mains au savon . Porter des gants si nécessaire Se laver les mains au savon chaque fois que l'on enlève un EPI : gants, combinaison, casque, bottes, etc	
Organisation du travail	Travail en équipe	Limiter les réunions en présentiel Si réunion obligatoire limiter le nombre de participants tout en respectant la distanciation de 1 m (une chaise sur deux, se mettre en quinconce...) Privilégier les moyens de communication à distance : pas de partage de papier/crayon	

	Moyens de communication à terre et sur l'eau	Affectation nominative des VHF portables/téléphones portable pour la journée Désinfection adaptée et régulière des matériels de communication à usage collectif	
	Matériel animation /enseignement/ sécurité	Privilégier les outils de travail individuels (matériel pédagogique, matériel de sécurité...) Pour les autres outils, prévoir un nettoyage de l'outil par son utilisateur après utilisation.	
	Gestion du temps	Adapter l' organisation du travail et le temps nécessaire aux différentes activités en fonction des contraintes exceptionnelles : - prévoir un temps dédié au nettoyage - organiser si possible les prises de poste en horaires décalés pour limiter les contacts entre les personnes	
	Intervention à plusieurs	Quand l'intervention à plusieurs sur une tâche est indispensable , constituer des binômes, trinômes qui ne changeront pas jusqu'à nouvel ordre. Privilégier le travail côte à côte plutôt que face à face avec toujours la distance entre les personnes. Pour se passer les charges, pratiquez la pose et la dépose pour éviter le passage direct entre les opérateurs	
Locaux de travail	Matériel partagé atelier	L'outillage et le matériel partagés doivent être régulièrement nettoyés à chaque remise d'une personne à l'autre et à la fin de la journée de travail Se laver les mains au savon ou Solution Hydroalcoolique en rentrant et sortant des ateliers	
	Organisation	Organiser le flux des personnes dans les locaux de travail • "Marche en avant" : flux de déplacement uniquement de l'entrée vers la sortie (pour éviter de se croiser) • Marquer au sol la distanciation si nécessaire et possible (banque de matériel...) • Limiter le nombre de personnes dans une pièce	Kit de signalétique siglé FFVoile disponible en téléchargement
Matériel roulant et nautique	Consignes pour la conduite d'engins (tracteurs, quad...)	Limitation de la présence en cabine à une seule personne Attribution d'un seul véhicule/machine par personne Ou, si l'engin doit changer de conducteur, nettoyer le volant, les commandes, les poignées Mettre en œuvre les gestes barrières lors des phases d'attelage / dételage des outils, si travail en binôme Conduire et travailler vitres ouvertes pour une meilleure aération	
	Matériel nautique de sécurité	Attribution d'un bateau de sécurité par encadrant pour la semaine En cas de changement d'utilisateur prévoir la désinfection des commandes Affecter également le petit matériel à un encadrant pour la semaine et désinfecter ce matériel à la fin de chaque utilisation : • Le matériel pédagogique (bouées, ballons...) • Les bidons/kits de sécurité embarqués associés aux bateaux de sécurité	
Vie collective	Hydratation	Utilisation de bouteilles d'eau individuelles ou personnelles (gourdes) repérées avec le nom de chaque salarié(e) apposé dessus	

Les conseils de la présente fiche sont susceptibles d'être complétés ou ajustés. Consultez régulièrement le site ffvoile.fr (Espace Clubs) pour leur actualisation.

Pause	Salle de pause sous réserve d'une organisation stricte des mesures barrières <ul style="list-style-type: none">• Aération régulière• Nettoyage des surfaces après chaque convive• Nettoyage des machines (micro-onde, machine à café) après chaque utilisation• Usage de couverts personnels• Flux d'entrée et de sortie• Distanciation entre les personnes : 1 m.	
Vestiaires moniteurs	Accès uniquement dans le cas de vestiaire exclusivement dédié aux salariés.	